



Inscriptions en 1^{re} année rentrée 2012

**Flash : Soirée d'info sur la procédure ce 31 janvier à 20h dans la salle des fêtes du collège
(suivie de la remise des FUI pour les élèves des écoles libres d'Enghien)**

La période d'inscription prioritaire pour l'année scolaire 2012-2013 débutera **le lundi 27 février et se terminera le vendredi 16 mars 2012.**

Le formulaire unique d'inscription (FUI) est remis aux parents pour le 3 février 2012 au plus tard par les directions d'écoles primaires organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Les parents dont l'enfant est actuellement scolarisé en dehors de la communauté française (par exemple, dans l'enseignement néerlandophone ou dans un autre pays) pourront obtenir le FUI sur simple demande

- soit auprès de la direction générale de l'enseignement obligatoire (inscriptions) rue Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles,
- soit auprès de l'établissement secondaire dans lequel ils souhaitent inscrire leur enfant (dans ce dernier cas, uniquement à partir de la période d'inscription).

Dans la mesure où vous souhaitez faire valoir la priorité à l'inscription, il est impératif que vous déposiez ce formulaire *complété* au collège en vous présentant au secrétariat :

- tous les jours de la semaine entre le 27 février et le 16 mars de 8h à 16h ;
- les mardi 28 février , vendredi 2 mars , lundi 5 mars, jeudi 8 mars 2012 jusqu'à 18h.

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour le collège :

- le numéro FASE qu'il faut y indiquer *pour l'établissement* est le **1372**,
- le numéro FASE de *l'implantation* est le **2760**.

A noter que :

- *jusqu'au 16 mars, l'ordre chronologique des inscriptions n'a pas d'importance* ; ce n'est plus le cas au-delà de cette date, au-delà laquelle il est toujours possible d'inscrire en fonction des places disponibles.
- le nombre de places prévues pour l'immersion linguistique en 1^{re} année est limité à 48 ce qui entraînera peut-être un classement suivant les modalités prévues au décret.

De plus, nous vous invitons chaleureusement à participer aux Journées d'information qui auront lieu les 21 et 22 avril dans les locaux du Collège.

Ces jours-là, nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires concernant l'organisation de la 1^{re} année et le choix des activités complémentaires. Vous recevrez en outre une farde contenant les informations qui doivent vous permettre de compléter progressivement le dossier administratif de votre enfant. Vous comprendrez que votre présence est importante mais aussi nécessaire car elle marque une étape supplémentaire dans votre volonté d'inscrire votre enfant au collège.

En vous remerciant de votre confiance, nous prions de croire, Chers Parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

B. Pletinckx

Principal

19/01/2012